

Sur quelques emplois particuliers de "pas" et "point" à l'aube du français classique.

Langue Française, septembre 2004, 19-32¹.

Claude Muller (Bordeaux-3 et CNRS, UMR 5610)

Introduction.

On sait que la négation à deux termes du français standard écrit actuel est le produit d'une longue histoire, qui commence à date historique par la négation issue du latin, *non*, forme remontant elle-même à une négation d'origine indo-européenne *ne* (dans sa forme latine), renforcée par un indéfini ayant le sens de "l'un (quelconque)": **n-oin(om)*, sous sa forme archaïque: la négation latine d'origine a elle-même été renforcée dès le stade de l'ancien français. Jespersen (cf. Jespersen, 1924: 479-482) a décrit sous le terme de "cycle de la négation" ce processus de renforcement cyclique par des adjonctions successives, contrebalançant l'usure progressive des mots négatifs au fil des siècles dans les langues indo-européennes. Dans le cas des langues romanes, ce processus de renforcement s'est traduit par des différences considérables entre, par exemple, l'italien standard actuel qui garde sans plus le descendant du latin *non*, et le français ou encore les dialectes italiens du Nord, les dialectes romanches ou les dialectes occitans, qui ont adopté et grammaticalisé des renforcements systématiques de la négation, non pas cette fois par coalescence morphologique, mais par adjonction d'un élément séparé du premier terme, préverbal, par sa position postverbale. La séparation par le verbe ne tient pas à la négation elle-même, elle semble plutôt le produit de l'évolution de l'ordre des mots en termes de recteur et de régi: la négation d'origine reste préverbale, alors que le renforcement adopte la position devenue habituelle des compléments, postverbale.

Les mots utilisés sont sémantiquement transparents: ils sont issus pour la plupart d'une série, homogène sémantiquement, de termes désignant des objets de peu d'étendue ou de peu de valeur: *pas*, *point*, *mie*, *goutte*, en ancien français, avec leurs équivalents dans les dialectes italiens ou occitans; dans d'autres dialectes: *buc(a)*, la bouchée (romanche sursilvan); *brich*, *brisa*, *brica*, la miette (la "brisure" du pain) en ladin, calabrais, occitan, respectivement. Ces termes sont d'abord employés avec des verbes correspondant à leur signification concrète (verbe de mouvement avec *pas*), puis assez rapidement et de façon adverbiale, avec tout verbe, d'abord comme renforcement exceptionnel de la négation (en ancien français, *pas* signifie encore: "en aucune façon", "absolument pas"), puis comme mode d'expression usuel².

Le stade atteint en français, à partir du XIV^e siècle, consistant à utiliser simultanément deux termes pour exprimer la négation de façon courante, est nettement minoritaire dans l'ensemble roman: ce qu'on observe le plus souvent, c'est soit une négation normalement préverbale, mais avec des renforcements possibles ayant alors une valeur marquée (italien, espagnol, catalan, portugais, ladin, roumain), soit une négation devenue normalement postverbale, avec des emplois résiduels ou marqués pour la négation préverbale (la plupart des dialectes occitans, le romanche sursilvan). Le maintien d'une négation à deux termes est cependant bien attesté, aussi bien hors des langues romanes (par exemple en breton et en gallois) que parmi celles-ci (gascon béarnais, romanche dans le cas du dialecte surmiran, certains dialectes italiens). L'équilibre est cependant instable: il existe alors des emplois de la négation avec un seul des deux termes, et leur domaine d'emploi témoigne du sens de l'évolution en cours à grande échelle. En français actuel, les emplois de la négation *ne* seule sont nettement sentis comme des archaïsmes (ou bien ils ne sont plus sentis comme de vraies

¹ Les références sont explicitées dans la bibliographie générale du n° de *Langue Française*.

² L'autre série, moins répandue, consiste à redoubler la négation préverbale par un mot négatif de même origine (par exemple *nen* postverbal dans certains parlers piémontais, ou la négation postverbale en portugais brésilien, identique à la forme préverbale, *não*).

négations: c'est ce qui se passe avec les *ne* explétifs, nullement en recul dans l'usage actuel écrit, mais sentis comme des appendices lexicaux d'un mot antérieur dénué de tout sens négatif). A l'inverse, les emplois de *pas* seul négatif dans les phrases verbales, usuels dans l'usage oral, sont sentis comme familiers à l'écrit et restent proscrits de l'écrit normatif.

Le passage de *pas* et *point* du statut de renforcement d'une négation extérieure à eux, à celui de mots négatifs à part entière, suppose un processus de grammaticalisation qu'on peut schématiquement réduire à trois étapes successives, avec de larges chevauchements (cf. Muller, 1991).

Dans un premier temps, ces termes ne se distinguent que par leur abstraction et leur absence de domaine de référence particulier, des autres mots qui gravitent dans la dépendance de la négation, des "termes à polarité négative" comme *jamais*, *aucun*, *personne*, qui rejoignent dans ce statut particulier les mots négatifs issus du latin comme *nul*. Tous ces termes ont des emplois non négatifs, dont certains perdurent: *si jamais il venait...je doute que personne vienne*. A leurs débuts, *pas* et *point* ont eu quelques emplois de ce type, et il en reste des traces au début du 17^{ème} siècle.

La seconde étape est celle de l'association à la négation *ne*. Elle est commune à tous ces termes, et permet de constituer avec *ne* des composés associant étroitement la négation verbale à un terme particulier, sans exclusive cependant. Nos deux termes ont eu ce statut de "semi-négation", plus précisément de semi-négation au degré zéro de l'apport sémantique, lorsque aucun terme substantiel n'était nécessaire.

La troisième étape est celle de la spécialisation de *pas* et *point* : ces mots devenant pleinement des négations ne sont plus utilisables avec les autres semi-négations. C'est ce stade que décrit Vaugelas dans sa remarque *Pas, & point*, texte dans lequel il interdit les co-occurrences de ces termes avec d'autres mots négatifs: leur occurrence conjointement à celle d'autres mots négatifs ne peut plus que signifier une deuxième négation qui se superpose à la première. De plus en plus, la présence de *ne* devient facultative et le poids sémantique de l'expression de la négation se déplace progressivement vers *pas* et *point*, puis le processus d'abstraction arrive à son terme avec le maintien d'un seul terme, *pas*, dans l'expression courante de la négation à l'oral. C'est le stade actuel de l'évolution, stade dans lequel *ne* reste cependant régulièrement produit à l'écrit.

1. La négation verbale à l'aube du français classique.

Au début du 17^{ème} siècle, la négation est normalement constituée de deux termes, *ne* et *pas* ou *point*³, dans les phrases verbales sans mot négatif particulier (du type *personne*, *rien*, *jamais*): *Nostre langue joint ordinairement deux adverbess négatifs ensemble. Ne, est la première, qui se met devant le verbe, & après le verbe on met Pas, ou Point, ou Rien, ou quelque autre semblable mot de signification négative...*(L. Chiflet, 1659, p. 112).

Ainsi décrit, le système de la négation donne l'impression fautive d'être absolument identique à celui du français moderne écrit actuel. Il y a pourtant une différence importante: la particule *ne* (parfois la forme pleine *non*) est beaucoup plus nécessaire qu'aujourd'hui, et suffit à nier dans plus de contextes qu'en français actuel.

1.1. Emplois de *ne* sans renforcement.

Les emplois isolés de *ne* se trouvent:

-dans les indépendantes à complément verbal indéterminé, qu'il s'agisse d'un objet direct ou plus fréquemment de la séquence nominale complétant un impersonnel:

³ Les autres mots négatifs de même type ne sont plus guère employés dès le 16^{ème} siècle : *mie*, très fréquent en ancien français, n'est plus guère utilisé que comme trait dialectal (picard) ou comme archaïsme, par exemple chez La Fontaine.

Elle n'a veine qui y tende (Maintenon, *Correspondance*, dans Haase, §100A)

-avec les auxiliaires modaux et les verbes aspectuels (usage dont il reste des constructions comme *ne cesser de*, des expressions limitées à la première personne: *je ne puis*, *je n'ose* et surtout des constructions à infinitif complément -cf. Muller 1991, 227. Au 17^{ème} siècle, les constructions sont plus nombreuses que de nos jours, incluant d'autres verbes:

A ces injurieux propos/ Je ne daigne à présent répondre (Molière, *Amphytrion*, v.1725)⁴

-avec le *si* conditionnel:

S'il ne me paye ce qu'il me doit, je le tirerai en procès. (Exemple de Chiflet, 1659, p.114)

-dans les relatives à antécédent indéterminé (emploi complémentaire de celui signalé ci-dessus) suivant une principale négative: l'usage s'est maintenu dans la langue littéraire surtout (Muller 1991: 235-238):

Il n'est femme qui ne se venge (La Fontaine, cité par Haase, §100B)

-en emploi complétif (surtout avec des verbes principaux de sentiment et de parole):

Vous m'assurez que je ne suis galant (Guez de Balzac, cité par Haase, § 100B)

1.2. Emplois de *non*.

Nettement archaïques sont les constructions, limitées à quelques verbes formulaires, dans lesquelles la négation verbale est *non*. Chiflet signale encore les réponses *non suis*, *non ay*, *non fais*, symétriques de *si suis*, *si ay*, *si fais*. (*Grammaire*, p. 116; à comparer avec la liste formulaire de Cauchie, 1586, p. 93, où ces formes sont encore conjuguées à toutes les personnes). Il est également possible de trouver *pas* dans cette construction mais c'est un emploi nettement minoritaire:

Non ferai pas, moi. (Scudéry., *Grand Cyrus*, cité par Haase, §99)

Par contre, une construction est abondamment représentée en français du 17^{ème} siècle: il s'agit de la combinaison *non plus* dans les comparatives (fr. moderne: *pas plus*):

Voilà de mes damoiseaux qui n'ont non plus de vigueur que des poules. (Molière, *L'Avare*, I, 4)

Dans une autre construction, *non plus* introduit une phrase négative avec *ne pas* parallèle à une première proposition (en français moderne, la seconde négation serait réduite à *ne*: *pas plus que je ne te conseille d'ajouter...*).

Mais je sçay, Silvandre, que dès long-temps tu es mon ennemy, je ne veux donc point croire à tes paroles, non plus que je ne te conseille pas d' adjoûter foy aux miennes, quand je diray quelque chose contre toy. (d'Urfé, *L'Astrée*, 1631, p. 488)

D'une façon générale, *non* a constamment cédé du terrain au profit de *pas* et s'est maintenu en se spécialisant (négation contrastive, particule dialogale: Muller, 1991, 155).

1.3. La spécificité de *point*.

Il faut d'abord souligner, indépendamment du contexte interrogatif, que ce terme garde encore une certaine spécificité au 16^{ème} siècle et au début du 17^{ème} siècle. Contrairement à *pas*, il a été employé très tôt dans les réponses, comme mot négatif unique (dès le 13^{ème} siècle selon le TLF). On trouve ces réponses négatives aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, *point* étant compté

⁴ Tous les exemples datés sans indication d'éditeur sont de FRANTEXT.

parmi les mots qui servent à nier : « Il y en a pareillement qui signifient *nier*, comme Non, Nenny, Point. » (Scipion Dupleix, *La logique ou l'art de discourir et raisonner*, 1607, p. 1764). *Point* y a deux significations ; l'une est identique à celle de *non*, comme dans cet exemple de Montaigne :

Et plus genereusement encore ce grand Alexandre à Polypercon, qui lui suadoit de se servir de l'avantage que l'obscurité de la nuit luy donnoit pour assaillir Darius : « Point, fit-il, ce n'est pas à moy d'employer des victoires desrobées... » (Montaigne, *Essais*, I, 6, p. 29, Ed. Villey)

L'autre signification est encore liée à la partitivité, *point* y signifie « aucun », « nul » :

Quel mariage, quelles plus belles espérances pouvoit-il trouver ailleurs ? Point. L'on n'eust pas grande peine à l'y faire condescendre. (R. de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoysien*, 1593, p. 184)

Il garde aussi de son origine nominale une très marginale possibilité de se construire comme tête d'un syntagme nominal :

Je n'ay en point d'endroit umbragé la verité. (R. de Lucinge, *Les occurrences de la paix de Lyon*, 1601, p. 95)

Et parce que nous le sollicitons de venir droit à Rome pour prendre le tyran, il se hastait tant qu'il peut, sans s'amuser à point de villes le long de son chemin. (H. d'Urfé, *L'Astrée*, 1610, p. 546)

La construction *point du tout* n'est pas encore grammaticalisée. On trouve ainsi :

...l'esmerveillable enceinte

Que le feu n'avoit peu de tout point embrazer. (Montchrestien, *Aman*, 1601, p. 104)

Cette spécificité de *point* se remarque surtout dans les questions indirectes sans *ne* (cf. ci-dessous).

2. Les emplois particuliers de *pas* ou *point*.

Je vais dans ce qui suit m'intéresser surtout aux emplois actuellement disparus ou archaïques de ces termes, et je vais montrer qu'on peut rattacher ces emplois à l'un ou l'autre des deux stades diachroniques signalés ci-dessus qui ont précédé leur emploi de négation. Avant de les examiner, il me faut pourtant mentionner des occurrences épisodiques du stade ultime actuel de l'évolution cyclique : l'emploi de l'un ou l'autre de ces termes comme négation unique. Ces emplois sont assez anciennement attestés dans les contextes elliptiques (l'usage de *point* en réponse), dans l'interrogation (cf. ci-dessous) et les infinitives. Ils ont dû exister aussi assez tôt dans l'usage oral avec les verbes conjugués, mais les attestations fiables manquent⁵ ; on peut citer dès le 16^{ème} siècle Marguerite de Navarre (Gougenheim, p. 242) ; au 17^{ème} siècle, cette construction apparaît dans l'écrit non surveillé : on cite souvent (Haase, § 101C) cette phrase de La Fontaine dans une lettre à Maucroix datée de 1661 :

Je ne puis te rien dire de ce que tu as écrit sur mes affaires, mon cher ami ; elles me touchent pas tant que le malheur qui vient d'arriver au Surintendant... (La Fontaine, *Oeuvres diverses*, Pléiade, p. 528).

D'autres attestations alléguées parfois pourraient n'être que des erreurs d'imprimeurs. Néanmoins, le système moderne se met en place assez tôt, antérieurement au 17^{ème} siècle.

⁵ On dispose cependant maintenant de l'édition du Journal d'Héroard, qui donne des attestations sûres de tels emplois chez Louis XIII enfant (*Journal de Jean Héroard*, édition M. Foisil, Fayard, 1989).

2. 1. Constructions comparatives.

2.1. 1. L'emploi de *pas* (et *point*) avec la négation des comparatives d'inégalité.

Les constructions du type suivant ont été très fréquentes au début du 17^{ème} siècle:

Vous ferez beaucoup plus que vous ne vous estes pas proposé... (Guez de Balzac, *Lettres*, 1627, p. 73)

Pour l'amitié que je te porte, je supplie amour qu'il te soit plus pitoyable qu'il ne m'a point esté... (d'Urfé, *L'Astrée*, 1610, p. 84)

Les exemples de cette construction, condamnée par Vaugelas (1647, Remarque «*Pas et point*») se raréfient dans la seconde moitié du 17^{ème} siècle, sans disparaître totalement:

C'estoient deux filoux de qualité que le hasard m' avoit fait connoistre, et dont la reputation de grands duelistes m' avoit bien plus touché, que n' eust pas fait alors celle de bons capitaines d' infanterie. (Bussy-Rabutin, *Mémoires*: t. 1/1696,p. 36)

Cette construction est à expliquer de la même façon que les emplois de *pas* avec des semi-négations: le lien de *pas* à *ne* n'est pas encore exclusif, il peut s'accommoder de la relation de *ne* soit à une semi-négation, soit comme ici à une construction comparative d'inégalité liant une négation (dite explétive) à son occurrence. J'ai expliqué ces mécanismes apparentés dans Muller, 1991, p. 384, p. 432).

2.1.2. L'emploi de *non pas* (*point*) dans les comparatives.

Cette construction est l'analogue de la précédente avec des compléments de comparatifs sans verbe. On la trouve attestée tout au long du 17^{ème} siècle:

Tu vis en moy, je vis en toy: // Je suis plus toy que non pas moy... (J. Bertaut, *Recueil de quelques vers amoureux*, 1606, p. 162)

Sera-t-il donc vrai que tu te trouveras sans cesse gourmandé par des passions qui sont plus propres à une bête que non pas à un homme doué de tant de belles connaissances et cultivé par tant de belles-lettres ? (Bourdaluë, *Sermons pour tous les jours de Carême*, 1692, p. 301)

Avec *point*:

Il eust mieux fait s'il eust employé sa plume à rimer comme Du-Bartas et Ronsard ont fait de meilleur, que non point en la façon qu'ils ont escrit de commun et d'infime...

(P. de Deimier, *L'Académie de l'Art poétique*, 1610, p. 289)

La même construction est utilisée pour séparer de la construction comparative un complément commençant lui-même par une conjonction:

Et cela vous paroist plus vray-semblable, que non pas que tant de gens qui sont de delà, ou qui sont icy, et qui inventent tous les jours tant d' autres contes, ayent donné credit à celuy-là. (Voiture, *Lettres*, 1648, p. 518)

La négativité dans les compléments non verbaux de comparatives, étant une conséquence de la structure (en liaison avec le choix d'un adverbe d'inégalité) n'est plus perceptible actuellement parce que le *ne* "explétif" des constructions actuelles est lié à l'occurrence d'un verbe conjugué. Dans les compléments non verbaux de comparatifs, l'utilisation de *non* est cependant régulière: cette forme de négation est celle à laquelle on s'attend lorsqu'il n'y a pas de verbe. Vaugelas (1647, p. 528) ne la critique pas. Cette structure disparaît peu à peu de l'écrit, mais se maintiendra longtemps dans le français populaire.

2. 2. Les emplois de *pas*, *point*, dans les compléments de superlatifs et les comparatives d'égalité.

La construction de ces termes dans les constructions superlatives est nettement différente de celle des comparatives d'inégalité; d'abord par sa fréquence: elle a quasiment disparu des textes au 17^{ème} siècle, et elle ne semble pas avoir jamais été très fréquente; ensuite parce que le marqueur est en principe *point*, et non *pas*; enfin parce que ce terme n'est jamais construit avec *ne* (du moins à cette époque).

L'explication de cette construction est à rechercher plus loin dans le passé de la langue, lorsque *pas* et *point* avaient des propriétés de termes à polarité négative sans être négatifs par eux-mêmes (Muller 1991), donc au premier stade de l'évolution schématisée ci-dessus. En "atmosphère forclusive" comme disaient Damourette et Pichon (en contexte à polarité négative), ces termes avaient des emplois "positifs" qui, compte tenu de la ténuité sémantique intrinsèque de leur signification, se réduisaient à signaler une quantité indéfinie: « en quelque quantité que ce soit », parfois orientée vers une quantité minimale « si peu que ce soit », "le moins du monde », à peu près en somme ce qu'est resté jusqu'à aujourd'hui, abstraction faite de son application au domaine du temps, le "jamais" positif dans:

C'est la plus jolie fille qui soit jamais passée par ici

Sur le même modèle, on a pu trouver, dans le français populaire d'autrefois (18^{ème} siècle pour la chanson ci-dessous), cette construction avec *pas*:

Le plus jeune des trois / regrette fort la sienne (bis) // N'a-t-il pas bien raison? / C'est la plus jolie fille // Qu'y a pas dans le canton. ("*La Nanette*", dans: Cl. Roy, *Trésors de la poésie populaire*, Seghers, p. 298)

Cette construction a été assez peu étudiée (je la signale dans mon livre de 1991: 226). Elle a cependant fait l'objet d'un article qui recense à la fois son extension en diachronie, et ses prolongements dialectaux actuels: W. Kemp, 1982. L'utilisation comme "forclusif" non négatif de *pas*, *point*, apparaît en moyen français et se manifeste sporadiquement dans les contextes à polarité négative. Au 16^{ème} siècle, c'est essentiellement *point* qui est utilisé de cette façon, dans les constructions superlatives. Un auteur l'utilise plus que d'autres: Marguerite de Navarre (j'en ai relevé un dizaine d'occurrences dans l'*Heptameron* (1550). Par exemple:

...car vous verrez ordinairement les plus grands usuriers qui soeint poinct, faire les plus belles et triomphantes chappelles que l'on sçauroit veoir, voulans appaiser Dieu, pour cent mille ducatz de larcin, de dix mille ducatz de edifice. (*L'Heptameron*, 1550, p. 1036)

Un autre contexte d'utilisation, assez semblable par ses propriétés de polarité négative, est la construction à comparatif d'égalité; dans cette construction, le forclusif *point* signifie l'extension maximale envisageable:

Après de la ville d'Authun, y avoit une fort belle femme, grande, blanche et d'autant belle façon de visaige que j'en aye poinct veu. (*ibid.* p. 1060) = que j'en aie vu à quelque degré que ce soit, en quelque façon que ce soit.

Aucune grammaire, aucun "remarqueur", ne signale cette construction au 17^{ème} siècle. Elle disparaît sans doute de la langue littéraire. Les seules attestations que j'en aie trouvées se trouvent dans les oeuvres du poète Jean Bertaut (1552-1611), publiées en 1620:

Riphée y tombe aussi, l'homme le plus entier // Et mieux guidant ses pas dans le juste sentier // Que le Soleil vist point dans toute la Phrygie. (Bertaut, *Oeuvres Poétiques*, 1620, p. 262)

Percé dedans le coeur du trait le plus poignant // Qui face point saigner une ame en l'attaignant...(ibid., p. 248)

Cependant, cette construction a dû survivre longtemps mais de façon souterraine avec *pas* dans la langue populaire. En témoigne l'extrait de la chanson populaire cité ci-dessus, en témoignent aussi les quelques attestations sporadiques mises par G. Sand dans la bouche de personnages de la campagne, comme:

C'est ben ça la plus chétive nuit que j'asse pas veillée (G. Sand, *Jeanne*, 1852, p. 116, citée par Kemp)

Il en reste un emploi vivant: celui du *pas* explétif dans les mêmes constructions en français du Québec actuel:

C'est les pires bandits qu'il y a pas. (W. Kemp, p. 247)

3. Les emplois dans les phrases interrogatives.

Il faut ici distinguer deux constructions très différentes à l'origine, mais qui peu à peu se fondent en une seule interprétation distincte à la fois de l'une et de l'autre: la première est dans le prolongement des emplois archaïques comme forclusifs "positifs" des mots *pas* et surtout *point*. L'autre est due à une ellipse de la négation *ne* dans l'interrogation, surtout directe. Ici aussi, on remarque une spécialisation fonctionnelle qui tend à s'imposer au 17^{ème} siècle entre *pas* et *point*: le premier de ces termes est de plus en plus interprété comme la marque de la négation, qu'il soit seul ou avec *ne*; le second peut avoir un sens différent dans les questions, selon sa construction, avec ou sans *ne*.

3.1. Emplois de *pas* sans *ne* dans les questions directes.

Dans les constructions interrogatives directes, on ne trouve guère, dès le 16^{ème} siècle, d'emplois "positifs" de *pas*. La plupart du temps, les interrogatives directes sans *ne* sont à interpréter comme des constructions négatives sans *ne*. Par exemple, dans ces passages:

Suis-je pas bien-heureuse // De revivre avec gloire en ceste mort honteuse? (Montchrestien, *L'Escossoise*, 1601, p. 178)

Le contexte invite à comprendre: *ne suis-je pas* avec une interrogation rhétorique.

Les constructions avec *pas* seul postérieures à 1650, assez rares, sont toutes sinon des questions rhétoriques, du moins des questions dont la réponse est présumée comme affirmative. Par exemple:

Mais si de votre bouche il n'a point su sa gloire,
Est-ce un crime pour lui que de n'oser la croire?
Et ce qui d'un rival a pu flatter les feux
L'autorise-t-il pas à douter de vos voeux?

Done Elvire:

- Non, non, de cette sombre et lâche jalousie

Rien ne peut excuser l'étrange frénésie... (Molière, *Dom Garcie de Navarre*, 1673, v. 59-63)

Même si la réponse est négative, elle ne s'oppose pas à une vraie question, mais à une opinion exprimée sous une forme interro-négative. C'est le sens constant des emplois de *pas* de ce type au 17ème siècle.

L'origine du tour syntaxique (*pas* employé seul) est certainement à rattacher à la même source que les constructions vues ci-dessus: ce sont à l'origine des emplois non négatifs en contexte à polarité négative ou "atmosphère forclusive"; ainsi, en moyen français, selon C. Marchello-Nizia, "le rôle de ces adverbes est de souligner la mise en question de l'idée exprimée par la proposition" (C.M.N., 1997, p. 306). Dans cet emploi, les adverbes *pas* et *point* n'orientent évidemment pas vers une réponse affirmative, il signifient quelque chose comme: *en quelque sorte, si peu que ce soit*, et ont une valeur -ténue- d'indéfinis en contexte à polarité négative. Quelques emplois de *pas* de ce type sont encore parfois identifiables comme tels au 16ème siècle. L'orientation de la question est radicalement différente (c'est le même contraste qu'entre les questions *A-t-on jamais vu cela?* et *N'a-t-on jamais vu cela?*). Seul le contexte permet de trancher. Dans les *Essais* de Montaigne, on trouve, me semble-t-il, quelques rares exemples de cette interprétation. Dans le texte suivant, Montaigne développe l'idée qu'il ne faut pas d'emblée juger que quelque chose d'in vraisemblable est impossible. Il écrit:

...si Caesar tient qu'il est souvent advenu que la renommée a devancé l'accident: dirons-nous pas que ces simples gens-là se sont laissez piper après le vulgaire, pour n'estre pas clairvoyans comme nous? (*Essais*, I, 27, p. 180, éd. Villey)

Les "simples gens" sont César et Plutarque: la seule interprétation de la réponse est négative, la question ayant le sens: *dirons-nous par hasard, irons-nous jusqu'à dire....* Le *pas* est donc purement forclusif positif: *si peu que ce soit, par hasard*.

Cet emploi est alors problématique pour la clarté du sens, parce qu'il cohabite avec celui, présent dès le moyen français, des mêmes adverbes employés comme négations sans *ne*. Comme le dit C. Marchello-Nizia (1997, p. 306) "on peut arriver à deux effets de sens opposés".

Je n'ai pas connaissance au 17ème siècle d'emplois de *pas* de ce type, interprétation probablement marginale dès le 16ème siècle. Les questions directes avec *pas* sont parfois de vraies questions, mais à orientation de la réponse vers l'affirmative, et le plus souvent de pures questions rhétoriques.

3.2. Emplois de *point* dans les questions directes.

Dans les questions directes, *point* est le plus souvent construit avec *ne*. Lorsqu'il est construit sans *ne*, on retrouve les deux emplois très proches vus ci-dessus: une fausse question, purement rhétorique, ou une vraie question dont on attend une réponse. Les deux constructions, à sens diamétralement opposé, se sont peu à peu rapprochées l'une de l'autre: la question à forclusif "positif" a pris le sens d'une question orientant vers une réponse affirmative, se rapprochant ainsi de l'interro-négative avec ellipse de *ne*.

Dans ses Remarques (cf. *N'ont-ils pas fait & ont-ils pas fait* et la remarque intitulée *Quelque usage de la négative ne*), Vaugelas ne signale aucune différence sémantique selon qu'on utilise ou non *ne*, ni selon qu'on utilise *point* au lieu de *pas*. La seule différence qu'il admette est que *point* "nie bien plus fortement que *pas*" (remarque *Pas, & Point*).

Qu'en est-il au début du siècle? Il est peut-être encore possible de trouver, dans certains contextes, des emplois de *point* forclusif positif. La question est alors une vraie question, et son orientation ne va pas vers une réponse affirmative. Il est assez difficile de trancher, mais c'est peut-être cet emploi qu'on trouve parfois, par exemple ci-dessous:

Ingrat berger, tu te veux prevaloir à mon desavantage de ma bonté, et de la pitié que j'ay eue de toy! Tu dis que je t'ay donné Celidée, et pourquoy te l'ay-je donnée? Estoit-ce point que je m'ennuyasse d'elle, ou seulement pour favoriser ton plaisir? Nullement, dis-tu, mais pour te sauver la vie; tu m'es donc obligé de la vie... (d'Urfé, *L'Astrée*, 1610, p. 66)

Le sens ne peut pas être celui d'une interro-négative: *n'était-ce point que...* C'est une vraie question (puisque'une alternative existe: *ou seulement...*). La seule interprétation possible pour *point* est celle d'une éventualité, un peu comme celle que suggère le moderne "par hasard".

Le même emploi, éventualité dans une vraie question, sans orientation vers une réponse affirmative, semble se retrouver ailleurs :

Est-ce point du soleil la brulante chaleur // Qui dessechant la peau, la rend comme brulée, // Ou bien l'aridité de la terre hallée, // Ou bien que la semence, et le sang par trop cuit // Cause que vostre chair si noirement reluit? (N. Chrestien des Croix, *Les Portugais infortunés*, 1608, p. 63)

Le *point* qui débute cette série de questions ne peut évidemment être celui d'une question rhétorique, ni même celui d'une question orientée vers une réponse affirmative.

Ces emplois "positifs" de ce terme sont cependant très minoritaires et on le les trouve qu'au début du 17^{ème} siècle. Le plus souvent, *point* oriente bien vers une réponse affirmative. Selon les contextes, on peut encore y discerner deux nuances de sens : d'une part une vraie question, mais penchant plutôt vers une réponse affirmative ; d'autre part une question purement rhétorique. Le premier cas peut être illustré par l'exemple suivant de M. Régnier:

Sortis, il me demande: "Estes-vous à cheval? // Avez-vous point icy quelqu'un de vostre troupe? // - Je suis tout seul, à pied." Luy de m'offrir la croupe... (Régnier, *Satire VIII*, v. 96-98)

Le second ne demande pas de réponse. La question pourrait comporter *ne*, sans aucune différence de sens:

Aussy verrois-je point qu'à la fin il vous plaise
Desarmer vostre sein de sa dure rigueur? (Bertaut, *Recueil de quelques vers amoureux*, 1606, p.16)

Dans les textes du début du siècle, la construction avec *ne* alterne avec celle sans *ne*. Dans les textes en prose, donc sans interférence avec les nécessités de la versification, il serait intéressant de savoir exactement quelle nuance, par exemple dans *L'Astrée*, l'auteur sentait (s'il en sentait une) entre certains emplois sans *ne* et d'autres avec *ne*. Dans ce dernier cas, il semble qu'on ait plus nettement affaire à des demandes de confirmation plutôt qu'à des questions:

Ne me parlez-vous point de la sorte, dit-elle, pour excuser votre compagne? (d'Urfé, *L'Astrée*, 1610, p. 290)

Beaucoup plus tard, au début du 18^{ème} siècle, Régnier-Desmarais décrit une différence de sens entre *pas* et *point* (tous deux avec *ne* désormais) qui s'apparente à la distinction sémantique vue avec *point* entre une vraie question et une question rhétorique:

"...car si on se sert de *point*, l'interrogation ne marque qu'un doute comme (...) *N'avez-vous point pris ma monstre?* Mais si on se sert de *pas* dans les mesmes phrases, l'interrogation marquera une croyance positive dans celui qui fait la question, comme (...) *N'avez-vous pas pris ma monstre?*" (Régnier-Desmarais, *Traité de la grammaire françoise*, 1706, Bruxelles, p. 533)

3.3. *Point* dans les questions indirectes et contexte apparentés.

On sait que, à l'encontre de Vaugelas, Thomas Corneille a souhaité maintenir dans ce contexte la distinction entre *point* sans *ne* et la négation pleine. Son souhait (repris dans Haase, §101C), s'appuie sur une différence de sens; selon lui, *il veut savoir s'ils n'ont point été mariés* signifie: *il veut savoir s'il est vrai, comme on le dit, que quoiqu'ils vivent en gens mariés, ils ne le sont pas effectivement*, et *il veut savoir s'ils ont point été mariés* signifie: *il soupçonne qu'ils sont mariés, et il veut savoir si cela est vrai*. La différence peut paraître byzantine, mais elle existe quand même: dans le premier cas, l'énoncé sur lequel porte la question est un énoncé négatif; *point* est totalement indépendant du mécanisme de questionnement. On peut appeler cela une mise en doute d'un énoncé négatif présupposé comme vrai; dans le second cas, l'énoncé sur lequel il y a question est en quelque sorte formé par le locuteur, sans valeur assertive, pour vérification: a-t-il *si peu que ce soit* valeur de vérité? C'est cela qui justifie initialement l'occurrence d'un terme comme *point*, non négatif, dans la construction. En ce sens, *point* fait partie de la question même (en termes de polyphonie, l'énoncé sur lequel porte la question est affirmatif). Le sentiment d'une différence entre ces deux constructions disparaîtra peu à peu, ou plus exactement la même construction syntaxique avec négation en subordonnée interrogative indirecte pourra signifier ces deux valeurs assez proches pour se confondre⁶: entre la question neutre, et la question orientant vers une demande de confirmation, la différence est souvent mince.

Au début du 17^{ème} siècle, *point* est assez rarement employé sans *ne* dans les interrogatives indirectes, et peut effectivement avoir le sens particulier signalé par Thomas Corneille:

C'est pourquoy j'eus grand peur qu'on me troussast en malle, // Qu'on me fouetast pour voir si j'avois point la galle, // Qu'on me crachast au nez... (Régnier, *Satire XII*, v. 233-235)

Très proche est l'énoncé dans lequel on s'interroge sur la vérité d'une proposition négative, et l'absence de *ne* n'est pas forcément significative. Par exemple, dans:

Il nous conjura, et principalement le sieur d'Arcona, avec tous les exorcismes qu'on peut avancer pour arracher une verité et s'oster de doute: asçavoir si nous avions point d'autres memoyres, si nous nous estions déboutonnés. (R. de Lucinge, *Les occurrences et le motif de la dernière paix de Lyon, en l'an 1601*, 1601, p. 51)

le contexte invite plutôt ici à comprendre quelque chose comme: *s'il était vrai que nous n'avions point d'autres mémoires...* et pourtant la phrase est construite sans *ne*.

Au-delà des emplois neutres, ou orientant vers une réponse affirmative, comme le ferait la négation, reste-t-il dans ces contextes des emplois forclusifs positifs orientant vers une réponse négative? Si cela a été le cas, il n'en reste pas grand-chose dans les textes. Dans

⁶ Pour une analyse des différences de sens dans les questions négatives, cf. Muller, 1994. En français moderne, *je me demande si tu n'as pas raison* signifie aussi bien: *...s'il est vrai que tu n'as pas raison que je pense que tu as peut-être raison*. Dans les deux cas, l'énoncé subordonné a une orientation affirmative, mais le chemin pour y parvenir diffère.

l'énoncé suivant (hypothétique), cependant, *point* n' a pas pour effet d'orienter vers une opinion affirmative⁷, au contraire des constructions interrogatives indirectes vues ci-dessus:

Que je meure pas de la corde // Si j'entendois point son exorde // Moins encore sa narration; // Car ce docteur en medecine // Escorche la langue latine // Comme un boucher fait un mouton. (D'Esternod, *L'Espadon satyrique*, 1619, satire 8, p. 22)

Le *point* est employé ici avec un sens de forclusif affirmatif: *en quoi que ce soit* (comme l'indique le *moins* qui le prolonge) que le contexte hypothétique intègre dans une visée négative. Dans ce cas, l'effet de sens obtenu est l'inverse de ce que serait celui produit par une négation: *...si je n'entendait point son exorde*. Cette utilisation est très marginale. On peut cependant comprendre devant les difficultés d'interprétation de cet exemple pourquoi un auteur tel que Corneille a supprimé, dans les éditions tardives de son oeuvre, tous les *point* sans *ne* figurant dans ses premiers textes.

4. Les emplois de *pas* et *point* avec d'autres semi-négations.

La question est bien connue: On sait que Vaugelas, dans son article *Pas, & point*, demande qu'on n'utilise pas ces particules avec d'autres mots négatifs, parmi lesquels *ni* ou le *que* "de restriction". On connaît aussi la critique faite par Bélise et Philaminte, dans *les femmes savantes*, de Molière (1672), de la phrase de la servante ignorante, Martine:

Et tous vos biaux dictons ne servent pas de rien. (Molière, *Les Femmes savantes*, 1672, II,6).

Il faut souligner que Vaugelas n'a fait là qu'accompagner un usage qui tendait à s'établir. Les emplois "fautifs" sont bien connus (cf. Haase, § 102; N. Fournier, § 362; Spillebout, p. 373); encore faudrait-il ici distinguer entre les emplois que réprovoque Vaugelas (mots négatifs et *pas* appartiennent à la même proposition) et les emplois de « forclusifs » à distance, par exemple comme compléments d'un infinitif. Le vers de Racine:

On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaît (Racine, *Les Plaideurs*, v. 472)
n'est pas strictement fautif, puisque *rien* est en fait le complément de *faire*. La construction ne diffère que par la proximité des mots négatifs d'énoncés à semi-négation rattachée à un infinitif dépendant, comme l'exemple moderne suivant :

Le fric n'a pas eu le temps de rien abîmer (Gatone, 1971, p. 169)
ainsi que par la très forte tendance, dans le cas du quasi-auxiliaire *vouloir*, à associer la semi-négation à *ne* dans ce cas:

On ne veut rien faire ici qui vous déplaît

Il n'en reste pas moins que la co-occurrence de *pas* ou *point* -il n'y a pas de différence à faire ici- avec les semi-négations dans la même proposition est attestée sporadiquement au 17ème siècle (on en trouve de fait jusqu'à nos jours dans des constructions de français régional, en particulier au Québec, cf. Muller, 1991). En voici un exemple avec *aucun*:

Je n'en ai jamais vu de meilleur, et d'autant plus qu'il n'est pas combattu d'aucun scrupule. (Mme de Sévigné, *Correspondance* 1675-1680, 1680, p. 1065)

On trouve de même nos adverbes dans les contextes actuellement à négation explétive. Cela n'est pas surprenant: il s'agit encore de la même propriété d'association non exclusive à la

⁷ Par contre, le "pas" est probablement ici une négation, employée sans *ne*, la construction ayant sans doute le sens d'une exhortation ironique: *que je ne meure pas pendu si...* Les valeurs opposées des adverbes *pas* et *point* semblent cohabiter sans problèmes dans ce texte.

négation, que celle-ci soit partagée avec un indéfini (*aucun, personne, jamais...*) ou avec une construction à négation induite (négation "explétive": cf. Muller, 1991, chap. VIII). Il faut ajouter ces constructions aux comparatifs d'inégalité signalés plus haut. En voici quelques exemples tirés de l'*Astrée*:

-empêcher:

et qu'il falloit empescher qu'elle n'en fust pas (H. d'Urfé, *L'Astrée*, 1610, p. 24)

-nier:

car tant s'en faut que je vueille nier de n'y avoir point contrevenu, que je fais gloire de les avoir des daignées. (ibid., p. 57)

-défendre:

et n'eust esté que la belle Eudoxe me deffendit de ne point executer son dessein (p. 546)

Lorsque nos adverbes ont eu un lien exclusif avec *ne*, ils n'ont plus coexisté avec les contextes à négation explétive, ces contextes liant également la négation: c'est ce qui explique que les négations explétives, exprimées d'abord par le *ne* négatif de l'ancien français, puis assez fréquemment par la négation double en moyen français, soient revenues au simple *ne* qui signale une négation liée. Ce retour est tout à fait comparable à la suppression de la redondance sentie dans les phrases à indéfinis négatifs. Il s'accomplit à la même époque: au début du français classique. La perception d'une redondance est d'ailleurs identique dans les deux cas: Vaugelas ne sépare pas dans sa critique des emplois superflus de *pas* et *point* les contextes à indéfinis et les contextes à négation explétive.

Conclusion.

On voit ainsi peu à peu se mettre en place, au cours du siècle, les constructions actuelles, avec une tendance constamment plus marquée à réduire le rôle et la signification de *ne* comme négation (mais *ne* explétif est encore bien vivant), avec la disparition progressive de *point*, avec la réduction progressive des emplois positifs des mots négatifs. Le système actuel, fondé sur l'hégémonie de *pas* et le double système d'accord avec les mots négatifs et avec les constructions à négations explétives, s'est mis en place au cours du 17^{ème} siècle. Les constructions du début du 17^{ème} siècle ont encore quelques traits qui les rattachent aux systèmes antérieurs: celui, le plus ancien, dans lequel les deux mots négatifs, *pas* et *point*, avaient un reste de leur substance sémantique, non en tant que mots, mais en tant que porteurs d'un sens de quantité minimale, avec une sorte de spécialisation pour *point* dans la partitivité, et dans le questionnement; celui, venant plus tard, qui en fait des mots négatifs parmi d'autres (des semi-négations cumulables librement), mots qu'on trouve aux côtés des autres "négatives", que ce soient les semi-négations, ou les constructions à négation dépendante (constructions à négation explétive). Les règles qui s'imposent au 17^{ème} siècle, formulées par Vaugelas mais établies de fait antérieurement, font de ces deux mots des "négations", devenant ainsi exclusives de tout autre mot négatif. Ces règles n'ont pas été totalement respectées: l'usage souterrain du français populaire ne les a pas adoptées, ce dont témoigne le français populaire du Québec, qui trouve dans ce passé la source de son originalité dans l'utilisation des mots négatifs, ainsi que quelques attestations de ce registre populaire dans la littérature du 19^{ème} siècle. Nos corpus, largement littéraires, ne permettent guère de suivre ce cheminement qui reste encore largement ignoré à l'heure actuelle.